

Adoption du budget du 14 décembre 2015

Procès-verbal



01 (2015-12-531) - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE D'ADOPTION DU BUDGET 2016

14 DÉCEMBRE 2015

CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Session extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Agapit, tenue le, 14 décembre 2015 à 20h, au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit situé au 1080, Avenue Bergeron, Saint-Agapit (Québec).

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, mesdames Micheline Beaudet et Claudette Desrochers conseillères et les conseillers, messieurs, Pierre Audesse, Marc-Antoine Drouin, Yves Gingras et Sylvain Vidal formant quorum sous la présidence de son honneur la mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation à une séance extraordinaire d'adoption du budget a été signifié à tous les membres du conseil et ce, tel que requis par la loi.

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'ouvrir la séance à 20h.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

02 (2015-12-532) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

03 (2015-12-533) - DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET 2016

CONSIDÉRANT QU' au termes de l'article 954 du Code municipal le conseil doit adopter un budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin et résolu unanimement que le budget 2016 soit adopté tel que présenté ci-après:

DÉPENSES 2016:

Conseil: 161 239 \$
Gestion financière et administrative:
682 394 \$
Sécurité publique: 668 014 \$
Réseau routier: 979 252 \$
Transport collectif: 12 581 \$
Eau et égout: 507 947 \$
Déchets domestiques: 281 076 \$
Récupération: 84 577 \$
Cours d'eau: 2000 \$
Santé et bien-être: 10 000 \$
Urbanisme: 140 040 \$
Complexe des Seigneuries: 559 808 \$
Chalet des Loisirs: 33 973 \$
Aréna et patinoires: 462 312 \$
Parcs et terrains de jeux: 320 608 \$
Place du Couvent: 26 540 \$
Gare: 9766 \$
Bibliothèque: 14 450 \$

REVENUS 2016:

Taxe générale: 2 533 447 \$
Taxe de service de la dette: 806 676 \$
Services municipaux: 1 569 119 \$
Immeubles et réseaux: 115 000 \$
Transport: 4085 \$
Hygiène du milieu: 27 266 \$
Loisirs et culture: 45 133 \$
Voirie: 2500 \$
Sécurité publique: 27 000 \$
Administration générale: 17 400 \$
Sécurité publique (mâchoires de vie) :
10 000 \$
Hygiène du milieu: 16 000 \$
Complexe des Seigneuries, loisirs
et culture: 698 130 \$
Imposition de droit: 144 000 \$
Amendes et pénalités: 15 000 \$
Intérêts: 20 000 \$
Autres revenus (vente de bacs roulants): 3000 \$

Musée et expositions: 5304 \$

Intérêts: 283 333 \$

Frais de financement: 3956 \$

Remboursement dette: 523 343 \$

Investissements: 250 648 \$

Remboursement fond de roulement: 30 595 \$

TOTAL DES DÉPENSES: 6 053 756 \$

TOTAL DES REVENUS: 6 053 756 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

05 (2015-12-534) - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h15.

Sylvie Fortin Graham, mairesse

Isabelle Paré dir. gén. & sec.

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse